



Dépêche n° 590317  
Développement durable - Energies et Environnement  
Par: Aline Brachet - Émilie Legendre - Publiée le  
2018-08-30 11:25:00  
[Lien dépêche](#)

07 min de lecture

## Pollution de l'air : le portage des politiques publiques doit être revu, estime le député LREM Jean-Luc Fugit

"La priorité des priorités c'est de lutter contre la pollution de l'air dite de fond. Cette pollution de proximité qui nous touche tous et en permanence", déclare à AEF info Jean-Luc Fugit, député LREM du Rhône, membre de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire et nouveau président du Conseil national de l'air, au lendemain de la démission de Nicolas Hulot qu'il regrette. Il affirme vouloir réformer l'organisation de ce Conseil afin de "mieux organiser" le portage des politiques publiques autour de l'air. Si l'examen de la future loi d'orientation des mobilités pourrait être reporté à début 2019, le député juge que ses premières mesures présentées le 20 juillet suivent la "bonne" trajectoire. Concernant le plan vélo, attendu en septembre, Jean-Luc Fugit assure que les 200 M€ par an demandés par les associations environnementales seraient "les bienvenus".

### AEF info : Comment réagissez-vous à la démission de Nicolas Hulot ?

**Jean-Luc Fugit :** J'ai été surpris et sincèrement, je regrette sa décision. C'est quelqu'un qui nous a beaucoup appris et qui était très inspirant. On peut comprendre sa lassitude mais depuis 15 mois, on a lancé pas mal de choses : le plan biodiversité, le plan hydrogène, la feuille de route économie circulaire, les feuilles de route sur la pollution de l'air... On a mis la France sur la bonne trajectoire mais on sait que l'action environnementale s'inscrit dans un temps long. On va continuer à travailler, avec notre conscience environnementale, dont personne n'a le monopole. Et je n'ai pas l'ombre d'un doute que la lutte sur la pollution de l'air soit maintenue.

### AEF info : Quelles seront vos priorités en tant que nouveau président du Conseil national de l'air ?

**Jean-Luc Fugit :** La priorité des priorités c'est de lutter contre la pollution de l'air dite de fond. Cette pollution de proximité qui nous touche tous et en permanence. Et qui est le résultat de plusieurs composantes : les oxydes d'azote, les particules fines et l'ozone. Une pollution qui peut pourtant être masquée par les pics de pollution qui attirent davantage l'attention médiatique. Alors que c'est elle qui fait le plus de mal.

Pour ma part, je souhaite contribuer à mobiliser tous les acteurs pour participer à la reconquête de la qualité de l'air. Car si depuis une quinzaine d'années, l'évolution est à la diminution des polluants, cela n'est pas suffisant. Il demeure des difficultés pour certains polluants, par exemple l'ozone, qui est un polluant secondaire issu d'un processus réactionnel dans lequel intervient l'oxyde d'azote émis par le trafic routier.

**AEF info : Vous fixez-vous d'autres objectifs ?**

**Jean-Luc Fugit :** J'aimerais agir au niveau organisationnel du Conseil national de l'air. Parvenir à faire bouger les lignes, à donner davantage de poids au Conseil, pour que le portage des politiques publiques autour de l'air soit mieux organisé.

**AEF info : Pouvez-vous préciser ?**

**Jean-Luc Fugit :** Il me semble que tous les acteurs qui doivent siéger au Conseil national de l'air sont présents. Ce qu'il faut parvenir à réussir, c'est les faire travailler tous ensemble et que ce travail serve les politiques publiques. Des sous-groupes pourraient par exemple être créés sur des thématiques spécifiques, comme la qualité de l'air intérieur, la sensibilisation sur ce sujet...

Enfin, alors qu'existent depuis 2016 les plans climat-air-énergie territoriaux, j'aimerais que ces plans puissent devenir des plans climat-air-énergie-mobilité-urbanisme. Sans pour autant que l'on oublie les territoires ruraux. En tant que fils d'agriculteurs, je les oublie d'autant moins. Mais la manière de penser l'urbanisme a un impact direct sur ces questions de pollution de l'air.

**AEF info : Quel regard portez-vous sur les premières mesures de la loi d'orientation des mobilités, présentées le 20 juillet dernier ([lire sur AEF info](#)) ?**

**Jean-Luc Fugit :** La trajectoire qui est prise par le gouvernement est la bonne, il ne reste plus qu'à faire en sorte que la pente [la vitesse à laquelle les mesures pourront impulser le changement] soit la plus forte possible. Ce qui me plaît beaucoup, c'est qu'il y a une nouvelle dynamique et une volonté de faire travailler les collectivités avec l'État. Ces dernières sont invitées à venir signer un contrat avec l'État au sujet des ZFE (zones à faibles émissions), c'est un procédé qui m'intéresse. Il faudra ensuite que la future loi permette suffisamment de souplesse pour que les collectivités adaptent la mise en place des zones à faibles émissions selon leurs problématiques territoriales. Qu'il puisse par exemple y avoir plusieurs de ces zones dans les grandes agglomérations.

En plus de cette souplesse dans la mise en œuvre, il faudra prévoir des moyens pour l'accompagner. Cela pourrait passer par le fonds air-mobilité de l'Ademe, permettant de financer des études, d'accompagner la mise en place de ces zones.

**AEF info : Pensez-vous qu'il sera aisé de convaincre les collectivités de s'engager ?**

**Jean-Luc Fugit :** Le dispositif concernera en priorité les territoires visés par le contentieux européen, mais toutes les agglomérations de plus de 100 000 agglomérations seront potentiellement concernées. Nos concitoyens attendent des réponses face à la pollution de l'air et je crois que tous, État et collectivités, sont sensibles à cette demande sociétale. Je ne vois d'ailleurs pas pourquoi cette mesure ne serait pas portée positivement lors des élections municipales de 2019. Une collectivité pourra se servir de la mise en place d'une ZFE comme d'un facteur d'attractivité du territoire. Par ailleurs, en matière de santé environnementale, les élus n'en font jamais trop, aussi je ne vois pas comment cette action pourrait leur être reprochée par les citoyens.

Il faudra cependant faire de la pédagogie, et expliquer que la mise en place de ces zones n'est pas une mesure punitive

mais vise à lutter contre un fléau. Il existe actuellement 220 zones de ce type en Europe, contre 2 en France, il nous faut rattraper le retard. En expliquant et en prouvant l'efficacité de la mesure, cela ne posera pas problème. Il faudrait pour cela que des évaluations de l'efficacité de ces zones soient effectuées tous les ans afin d'observer comment la situation évolue.

**AEF info : Que faire pour réduire les émissions de polluants provenant d'autres secteurs que celui des transports ?**

**Jean-Luc Fugit :** Les trois quarts de l'oxyde d'azote proviennent du trafic routier. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a que ce secteur à cibler. Il faut s'interroger sur le secteur du résidentiel, sur le rôle de l'industrie — même si ce secteur est celui qui a peut-être fait le plus d'efforts depuis 20 ans — et sur celui du secteur agricole, qui a lui aussi lancé des projets intéressants. Toute la difficulté réside dans le fait que selon les périodes de l'année et les zones géographiques, les différents polluants influent différemment sur la qualité de l'air...

**AEF info : Après avoir été annoncé pour juin, le projet de loi d'orientation des mobilités était prévu pour l'automne. Pourrait-il être à nouveau repoussé ?**

**Jean-Luc Fugit :** L'actualité législative est très dense et nous accumulons du retard lié à un fait divers devenu le nouveau feuilleton de l'été en France [l'affaire Benalla ayant entraîné la suspension puis le report de l'examen du projet de loi de réforme constitutionnelle]. Il n'est donc pas impossible que l'examen de ce texte soit décalé. On l'espérait fin 2018, il serait maintenant annoncé pour début 2019, mais rien n'est arrêté.

**AEF info : Qu'attendez-vous du plan vélo qui sera présenté à la rentrée ?**

**Jean-Luc Fugit :** Ce plan a été pensé avec les usagers et la ministre Élisabeth Borne le présentera en septembre. J'y crois beaucoup et j'ai signé en avril [une tribune](#) pour qu'un plan vélo soit adopté permettant de rattraper une partie du retard que nous avons par rapport à d'autres pays. L'idée est de faire en sorte que la part modale du vélo redevienne ce qu'elle était il y a 50 ans. Et qu'elle passe de 3 % à 10 % environ d'ici 2024. J'insiste sur un point concernant ce plan : il faudra penser à prendre des mesures assurant la sécurité des cyclistes et repenser ainsi l'espace urbain entre cyclistes et automobilistes.

**AEF info : Savez-vous si les 200 millions d'euros par an demandés par les associations environnementales pour financer ce plan seront au rendez-vous ?**

**Jean-Luc Fugit :** Ils seraient les bienvenus ! Il faudra voir lors de l'examen du PLF 2019 dans quelle mesure il est possible de les inscrire au budget de l'État. Même chose pour le financement de l'indemnité kilométrique vélo. Ce qui est certain, c'est qu'il y a encore trop de petits trajets domicile-travail avec des autosolistes, et qu'il faut préférer un pic de solutions aux pics de pollutions.

**AEF info : Votre prédécesseur à la tête du Conseil national de l'air, Martial Saddier, jugeait important de défendre l'enjeu de la qualité de l'air au niveau européen. Souhaitez-vous vous inscrire également sur cette ligne ?**

**Jean-Luc Fugit :** Je partage ce constat. La pollution de l'air ne s'arrête pas aux frontières. Il serait donc intéressant de faire de l'air un sujet important au niveau européen. Peut-être même une thématique dans le cadre des futures élections européennes de mai 2019.

## Air : les rendez-vous des mois à venir

- **19 septembre 2018** : 4e journée nationale de la qualité de l'air ;
- **8 octobre 2018** : Signature entre l'État et les collectivités d'un engagement pour le déploiement des zones à faibles émissions ;

- **9 et 10 octobre 2018** : 4e assises nationales de la qualité de l'air ;
- **30 octobre 2018** : l'OMS organise à Genève une première conférence mondiale sur la pollution de l'air et la santé.

Diffusion restreinte